

Arc-sur-Tille, le 20 mai 2006



Site internet : [uepa.fr](http://uepa.fr)

N° SIREN : 488 007 139 N° SIRET : 488 007 139 00014

## A tous nos Adhérents et Sympathisants

Bonjour à toutes et à tous ... et **bienvenue à tous les nouveaux sympathisants et donateurs !**

Depuis notre Assemblée Générale du 16 décembre 2005, vous avez pu suivre sur notre site internet <http://www.uepa.fr>, pour ceux qui y ont accès, mais aussi par la presse, les radios et TF1, une partie de nos préoccupations et de nos difficultés.

**Rappelez-vous : 6 décembre 2005, vote des élus municipaux pour la démolition (déconstruction) de notre église.**

Nous avons

- 1° - contesté ce vote reposant sur un courrier orienté d'un fonctionnaire non architecte et le rapport d'un employé d'une société saisie au nom du « **principe de précaution** »,
- 2° - demandé une contre-expertise qui, à l'évidence, s'imposait.

**Or, le vote municipal du 6 décembre pour la démolition et aménagement de l'espace a été entériné** par lettre du 21 mars signée du Préfet, du Président du Conseil Régional et du Président du Conseil Général.

Toutefois, les Autorités ci-dessus ont ajouté un troisième volet : **la construction d'un nouveau lieu de culte de 200 places**, ce que la municipalité n'avait ni envisagé, ni étudié (*édifice actuel 400 places*).

Ainsi, la mairie, les Instances Régionales et Départementales dont nous avons rencontré les représentants, n'ont pas jugé utile une contre-expertise.

Nous l'avons donc lancée nous-même en finançant un architecte du Patrimoine, Monsieur François PEYRE, dont le palmarès d'édifices restaurés par ses soins prouve ses compétences, le dernier en date étant l'église de Bézouotte.

Son rapport prouve que **l'on peut sauver l'église d'Arc sur Tille par une première consolidation** pour un montant de **324 333 €** permettant d'envisager la réouverture au public et l'élaboration d'un calendrier de restauration complète étalée dans le temps.

.../...

Ainsi, nous sommes les seuls, avec de très nombreux architectes du Patrimoine, à défendre le **projet de première consolidation de l'architecte François PEYRE.**

Alors,

- que vont devenir les vitraux, fresques et autres éléments irremplaçables ?
- comment les intégrer dans un nouveau lieu de culte de 200 places ?
- quel sera le coût réel du plan « **déconstruction - reconstruction - aménagement du site** », (avec enlèvement de tombes, en particulier d'enfants) ?

... dont le montant risque fort de s'envoler bien au delà des 324 333 € TTC d'une **première intervention de stabilisation des désordres** pour laquelle notre association peut prétendre à des soutiens financiers extérieurs, dont la « **Fondation du Patrimoine** ».

Or, l'engagement des principaux financeurs ( **pour quels montants ?!...**) doit être maintenant validé par un vote du conseil municipal. Pour l'instant, **aucune somme n'est prévue au budget 2006 de la commune.** M. le Maire a même précisé, lors d'un récent conseil, qu'il sera impossible de prévoir des emprunts supplémentaires pour les exercices à venir et dès 2007 !

Certains de nos interlocuteurs nous ont pris pour de doux rêveurs, alors que par un raisonnement reposant sur une étude solide et fiable, nous ouvrons la seule piste permettant de retrouver un **lieu de culte vaste, viable et pérenne tout en sauvant notre patrimoine**, ce que confirment de nombreux architectes nationaux spécialisés dans la restauration de monuments historiques.

Verrons-nous enfin le bon sens prévaloir ? ...

Nous joignons un document de synthèse reprenant les éléments objet du présent courrier.

Nous voulons un vrai lieu de rencontre, digne et pérenne, sans brader un **patrimoine** qui mérite d'être sauvé, et, mieux encore, d'être intégré à un ensemble monumental remarquable grâce à un aménagement judicieux de la rue qui le relie à l'hôtel de ville.

Et vous, qu'en pensez vous ?

Nous attendons vos réactions tant auprès des élus municipaux qu'envers nous même.

A toutes et à tous, merci pour votre indispensable soutien.